

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 MARS 2025**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le jeudi 27 mars 2025, à 12 h 15, suivant avis de convocation signifié au moins 24 heures avant l'heure prévue pour le début de la séance, à laquelle séance sont présents :

M. le maire Vincent Bérubé

M^{me} Emilie Dionne (visioconférence)
M^{me} Marie-Claude Godin (visioconférence)
M. Mario Guignard
M. Simon Fissette

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présentes M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Chantale Guy, greffière par intérim.

Moment de réflexion

Avant de débiter la séance, M. le maire invite ses consœurs et confrères membres du conseil municipal à un court moment de réflexion.

Adoption de l'ordre du jour

86-2025 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que proposé.

Embauche d'une greffière

87-2025 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Mario Guignard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ENGAGER M^e Élodie Freund, à titre de greffière de la Ville de La Pocatière, en qualité de cadre à temps complet, aux conditions de travail déterminées par la Politique de gestion des conditions de travail du personnel de direction ;

QUE M^e Freund soit intégrée à l'échelon 7 de la classe 6 de l'échelle salariale du personnel de direction, et ce, à compter du 21 avril 2025.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée pour l'année 2025, aux prévisions budgétaires de la Ville pour ladite année.

Isabelle Lemieux, trésorière

Expo-Poc 2025 - Autorisation

88-2025 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Simon Fissette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER la réduction de la circulation sur une portion de la route 230 correspondant à la traverse piétonne située entre la Ferme-École Lapokita, située au 235, route 230 et le 401, 1^{re} rue Poiré correspondant à l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec

(ITAQ) dans le cadre de l'évènement Expo-Poc 2025, entre 9 h et 16 h, les 11 et 12 avril 2025;

D'AUTORISER la sortie d'effectifs et d'équipement des Travaux publics de la Ville pour collaborer à l'organisation et la tenue des activités tenues dans le cadre d'Expo-Poc 2025;

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2025.

Isabelle Lemieux, trésorière

Période de questions

Aucune question n'est adressée au conseil municipal.

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

89-2025 **IL EST PROPOSÉ** par M. le conseiller Simon Fissette et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 12 h 17.